

**DATE À RETENIR
GRAND LOTO**
de la FNACA de PARIS
JEUDI 24 NOVEMBRE
à la Mairie du XIII^e



PARIS

Édition : Août-Septembre 2016

Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr - Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : Pierre Merciecca Tél. 06 32 90 11 98



Donnons-nous de nouveaux moyens pour poursuivre et élargir notre travail de mémoire et de transmission de la guerre d'Algérie

Le Président de la République lors de l'hommage national aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie le 19 mars dernier, quai Branly, a fixé en quelque sorte et pour la première fois, la feuille de route d'une politique nationale pour réconcilier les mémoires et pour bâtir une relation à la hauteur des responsabilités qui sont les nôtres entre la France et l'Algérie.

Il a évoqué sur le plan national de nombreuses pistes en capacité de nourrir cet engagement et cela devenait urgent. Il devra être suivi d'effets.

Nous n'avons pas attendu cette importante déclaration officielle et d'intention pour nous investir et conduire un travail mémoriel national. Il fait partie de nos actions menées depuis notre retour de guerre au même titre que la défense de nos droits spécifiques et de l'hommage permanent rendu chaque année à nos camarades Morts pour la France dans cette guerre.

Son bilan avec les outils mis en place par notre FNACA est éloquent.

Il nous invite aujourd'hui, par un regard croisé sur le travail accompli avec notre structure nationale, du «G.A.J.E-Histoire Mémoire » et nos différentes contributions extérieures, à mieux cerner les enjeux qui se posent à nous

aujourd'hui compte tenu du court laps de temps qui nous reste à nous investir dans ce travail et de l'aspiration profonde que nous portons pour qu'il nous survive.

Notre congrès national de Bourg-en-Bresse est le lieu privilégié qui devrait nous permettre dans une réflexion responsable de franchir une nouvelle étape répondant aux enjeux évoqués avec des objectifs matériels et financiers réalistes, tout en nous entourant structurellement de nombreuses compétences avec lesquelles nous travaillons depuis longtemps.

Compétences dans le domaine de l'Éducation nationale, de la recherche scientifique et historique avec les moyens d'informations et de communications informatiques adaptés autour de notre beau mensuel L'Ancien d'Algérie ; notre cible principale restant la jeunesse.

Ce travail est complémentaire avec celui que nous menons au sein de l'Office National des Anciens Combattants dans lequel nous sommes impliqués à tous les niveaux de décisions et que nous devons impulser avec confiance et détermination.

Jean LAURANS,
Président de la FNACA de Paris
et membre du Comité national

PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2016 DES COMITÉS

- | | |
|---|---|
| 1^{er} et 2^e : À définir | 14^e : Jeudi 20 octobre à 10 h en mairie, salle polyvalente |
| 3^e : Mardi 25 octobre à 17 h en mairie | 15^e : Jeudi 3 novembre à 9 h en mairie |
| 4^e : Mardi 11 octobre à 16 h 30 en mairie | 16^e : Mercredi 19 octobre à 10 h en mairie, salle des commissions |
| 5^e : Vendredi 14 octobre à 10 h en mairie, salle Pierrotet | 17^e : Mercredi 23 novembre à 10 h 30 en mairie, salle des mariages |
| 6^e : Jeudi 6 octobre 2016 à 18 h en mairie | 18^e : Jeudi 13 octobre à 9 h 30, salle Poulbot, en mairie |
| 7^e : Samedi 15 octobre à 10 h 30, Maison des Associations, 4 rue Amélie | 19^e : Jeudi 20 octobre à 10 h à la Maison du Combattant, 20 rue Edouard Pailleron |
| 8^e : Jeudi 20 octobre à 15 h en mairie, salle du Conseil | 20^e : Jeudi 6 octobre à 16 h 30 en mairie, salle du Conseil |
| 9^e : À définir | |
| 10^e : À définir | |
| 11^e : Jeudi 10 novembre en mairie salle des mariages | |
| 12^e : Jeudi 20 octobre à 10 h en mairie salle des fêtes | |
| 13^e : Jeudi 27 octobre à 17 h en mairie | |

Elections à venir, budget et droits des anciens combattants à améliorer et à respecter

« Ils ont des droits sur nous. » (Clemenceau)

Les cérémonies grandioses passées ont mis en évidence les sacrifices de toutes les générations du feu qui au cours du siècle passé, ont servi et défendu dignement la République française et ses valeurs. Malheureusement, les discours et les honneurs ne sont pas toujours en harmonie avec les principes et les actes qu'évoquait Clemenceau dans son discours et la loi qui a suivi dont l'idée de base est que les anciens combattants, leurs veuves et orphelins « ont un droit imprescriptible à réparation ».

Pour notre génération du feu d'une guerre d'Algérie reconnue seulement en 1974, ce cadre a pu perdurer surtout grâce à nos efforts répétés, aidés par certains élus, avec des améliorations ou au contraire des reculs suivant les fluctuations politiques ou les attaques des services du Ministère des Finances, trouvant toujours ces dépenses improductives !

A la veille des échéances électorales importantes de l'an prochain et de la préparation du budget 2017 des anciens combattants, nous sommes plus que jamais déterminés à mener ce combat pour la défense de nos droits, appuyés à Paris par nos 5 000 adhérents et adhérentes qui se préparent à interpeller l'ensemble des élus ou futurs candidats de la nation.

En 1974, pour l'attribution de la carte du combattant, n'était reconnue que le combattant en unité combattante et il a fallu attendre la loi du 18 octobre 1999 pour l'officialisation de l'appellation guerre d'Algérie.

La première de nos demandes, aujourd'hui, concerne la revalorisation de la valeur du point servant de calcul aux pensions militaires d'invalidité qui depuis 2005 accumule un retard de 8,58%. L'indice des prix à la consommation ayant augmenté depuis 2005 de 14,56% alors que le point de pension militaire d'invalidité indexé sur les traitements de la fonction publique n'augmentait que de 5,98 (différence : 8,58%).

La seconde revendication prioritaire concerne la campagne double dans le respect de la loi du 14 avril 1924 prenant en compte le temps passé sur le territoire et non sur les actions de feu comme proposée aujourd'hui. Nous demandons l'annulation du décret de 2010 et une application nouvelle conforme à l'égalité de droits entre toutes les générations du feu soit la totalité du service durant les périodes définies dans la loi du 9 décembre 1974, incluant les blessés qui bénéficiaient d'une année de campagne double à partir du jour où ils ont été blessés

La FNACA demande que la carte du combattant soit accordée à tous les rapatriés sanitaires sans condition de durée, que tous les militaires morts en AFN soient reconnus « Morts pour la France » et que les victimes des essais nucléaires au Sahara obtiennent enfin réparation alors que leurs dossiers sont très loin

d'être pris en compte. Enfin, nous réclamons justice pour que les veuves d'anciens combattants dont les maris sont décédés avant 74 ans puissent bénéficier elle aussi de la demi-part fiscale.

Comme dit le proverbe : « c'est au pied du mur que l'on voit le maçon » ; c'est aussi dans les assemblées élues et sur les programmes et dans les actes que nous jugerons nos élus ou futurs candidats.



Pour la commission revendicative
Jean-Pierre LECLERC

L'ONAC de Paris en action sur le plan social et mémorielle

Plusieurs réunions de travail et de décisions de l'ONAC de Paris se sont tenues ces dernières semaines sous la présidence de M. Rakoto, son nouveau et sympathique directeur et en présence de nos représentants FNACA élus.

La commission sociale a examiné l'aide à apporter à plusieurs amis anciens combattants ou veuves en difficultés pour vivre, se soigner se déplacer ou faire face à des obligations liées à la perte d'un proche. Nous rappelons que notre ami Pierre Boisrenoult, président de la commission juridique et sociale de notre fédération parisienne, est à votre entière disposition pour vous aider à traiter des cas particuliers et à instruire des demandes. Ce fut aussi le cas le 26 juin dernier sur la situation des porte-drapeaux qui nous représentent dignement dans toutes les cérémonies locales, départementales ou nationales très nombreuses dans la capitale. La commission, en présence de notre président départemental, a attribué plusieurs diplômes d'honneurs pour au moins cinq années de dévouement à cette noble cause, dont quatre à des amis adhérents et responsables du 13^e, 15^e, 17^e arrondissements comptant au moins cinq ans de dévouement au service de toutes les mémoires des conflits reconnus. Nous les félicitons.

Par ailleurs, une étude est mise en place pour examiner le devenir de nos porte-drapeaux touchés par l'âge ou la maladie. La ville de Paris s'engage avec l'ONAC et le rectorat à mettre en place une structure de recrutement. Il serait fait appel dans les établissements scolaires du secondaire parisien à un recrutement de jeunes volontaires pour nous seconder.

Une excellente façon de mettre en pratique au présent la mémoire passée des conflits que nous honorons ainsi que les valeurs de la République française, hélas menacées aujourd'hui.

Pass Navigo et gratuité des transports dans la capitale : une reconnaissance légitime et un bien social à préserver

Des échos nous informent que certains départements de l'Île-de-France auraient supprimé la gratuité totale des transports pour les anciens combattants. Quelle mauvaise décision !

Cette situation nous préoccupe au moment où, avec l'âge, la situation sociale de nos ayants droit est fortement impactée par la disparition d'un être cher, de revenus en diminution, de loyers quelque fois difficiles à honorer et de plus grandes difficultés pour se soigner, vivre ou se reposer.

Certains choix seraient à examiner avec une plus grande attention de la part des élus qui prennent ce genre de décisions sans en vérifier l'impact réel sur

les populations concernées. Nous sommes loin d'être des privilégiés, bien au contraire. Actuellement, la retraite du combattant que nous accorde l'Etat nous permet à peine d'acheter cinq baguettes de pain chaque mois. C'est, paraît-il, ce que l'on appelle un droit à réparation ! C'est justement au moment où nous avons laissé notre voiture au garage, disposant de moins de capacités pour conduire, souffrant comme tout un chacun de la pollution, que nous apprécions de pouvoir profiter de cette gratuité, qui n'est pas un droit, mais un geste de bienveillance et de reconnaissance accordée par la ville de Paris et son conseil général.

Nous espérons qu'elle continuera à nous être maintenue, sachant que cela nous permet de fonctionner plus aisément, notamment de nous rendre dans les hôpitaux, visiter nos familles qui résident souvent en banlieue ou fleurir les tombes de nos proches, situées en grande périphérie. Nous restons vigilants et déterminés.

Jean LAURANS

Une mémoire précieuse, la vôtre

Anciens d'Algérie !

En tant qu'historienne, je sais combien la mémoire des acteurs de l'histoire est précieuse. Je sais aussi combien des pans entiers de l'histoire ne seront jamais racontés, jamais connus, si on ne va pas chercher les informations au plus près de ceux qui les ont vécus.

Dans ce but, je vous lance un appel.

Si vous avez gardé chez vous des documents rédigés à l'époque de la guerre, accepteriez-vous de me les prêter le temps d'en faire une copie afin qu'ils puissent constituer des sources pour l'histoire ?

Vous vous dites peut-être que votre correspondance, vos carnets de notes, vos photographies, ne peuvent pas intéresser les historiens. Détrompez vous ! Pour avoir toujours travaillé à partir des documents donnés par les gens que je rencontrais, je sais, au contraire, que s'y nichent de précieuses informations pour comprendre ce qui fut une aventure collective engageant la société française. Au-delà des cas personnels, c'est le travail de l'historien de compiler, d'analyser, de produire un discours qui permette de rendre compte d'une expérience et d'une époque. L'enquête que je mène en ce moment porte sur les conditions de départ à la guerre et de retour en France mais elle ne peut faire l'économie de ce qui s'est passé en Algérie et de la manière dont ceux qui l'ont vécu l'ont raconté à l'époque dans leurs lettres ou leurs écrits personnels.

Cette histoire ne pourra pas se faire sans vous et sans votre aide.

Certains d'entre vous et vos proches ont déjà accepté de répondre à des questionnaires (n'hésitez pas à m'en demander si vous ou vos proches souhaitez y répondre. Il s'agit ici d'autre chose : réaliser une collecte de documents afin que cette histoire ne disparaisse pas. Soyez sûrs que je prendrai soin des documents que vous me confierez. Je vous remercie par avance.



Raphaëlle Branche

Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Rouen
Rédactrice en chef de Vingtième Siècle
Membre du Conseil Supérieur des Archives
Chevalière de l'ordre des Arts et des Lettres

CONTACT

Mail : branche@univ-rouen.fr

Site : raphaellebranche.fr

Questionnaires disponibles à l'association :

FNACA de Paris 13 rue E. Manet 75013

Paris

Site : fnaca75.org

Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr

SOUSCRIPTION DÉPARTEMENTALE DE PARIS 2017

Avec vous, vos familles et amis, plus que jamais solidaires !



Au terme d'une vie associative consacrée par notre FNACA parisienne à porter et faire reconnaître les effets et les conséquences de la guerre d'Algérie que nous avons vécue, et pour qu'elle reste gravée à tout jamais dans le patrimoine historique national, il est indispensable que notre action soit assurée par des moyens financiers à la hauteur de nos enjeux.

Dans la capitale, ces moyens s'appuient essentiellement sur les cotisations et la générosité de nos fidèles adhérents et adhérentes. Hélas, nombreux sont ceux qui, chaque année, nous quittent. L'autre revenu, est constitué par une subvention municipale qui, nous le constatons avec regret, est en baisse sensible cette année.

Or, c'est justement dans cette période difficile pour nous, alors que nos charges fixes restent en l'état, que l'aide sociale est plus forte et urgente, qu'une aide matérielle extérieure devient nécessaire pour faire face à nos responsabilités.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous et votre générosité, vous nous l'avez démontré à plusieurs reprises. Cette année nous vous demandons, non seulement de souscrire **mais aussi de faire appel autour de vous à vos familles, amis et voisins ainsi qu'à vos commerçants.**

Ensemble dans l'amitié la fraternité et la solidarité faisons face et relevons le défi.

Jean LAURANS et Henri SUDRE
Responsables de la FNACA de Paris

10 € LE CARNET DE 4 BILLETS

Des carnets de billets supplémentaires seront à votre disposition au siège parisien. N'oubliez pas de nous retourner les talons **avant le 9 mai 2017** avec votre règlement par CCP ou chèque bancaire libellé à l'ordre de **Fnac Paris Souscription**.

PROFITEZ DE LA PROMOTION
4 CARNETS ACHETÉS
35 € SEULEMENT

TIRAGE LE 9 MAI 2017

sous contrôle d'un huissier
Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de L'Ancien d'Algérie. Les lots non réclamés le **8 juillet 2017** resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris.

DECouvrez LES LOTS A GAGNER



- 1 - Un voyage ou une croisière pour 2 personnes (valeur de 2 500 €)
- 2 - Une semaine à Ascain pour 2 personnes en pension complète
- 3 - Une télévision LED
- 4 - Un réfrigérateur-congélateur
- 5 - Ordinateur portable HP Window 10
- 6 - Appareil photo Reflex NIKON 3300 (avec sacoche)
- 7 - Barbecue WEBER électrique 2200 W
- 8 - Caméscope SONY haute définition (avec sacoche)
- 9 - Télévision LED LG 81cm
- 10 - Centrale-vapeur CALOR vapeur 6.5 bars
- 11 - Micro-onde combiné WHIRPOOL 30 L
- 12 - Soirée spectacle aux Folies-Bergères ou Moulin rouge (2 personnes)
- 13 / 14 - 12 bouteilles de champagne DUVAL-PRETROT
- 15 / 16 - Ensemble petit-déjeuner (Bouilloire, grille-pain, cafetière)
- 17 / 18 - 6 bouteilles de champagne DUVAL-PRETROT
- 19 / 20 - Repas pour 3 personnes au Restaurant des Gourmets (Paris 18^e)
- 21 / 22 - GPS Tom-Tom Europe
- 23 / 24 - Carafe filtrante BRITA (avec 6 recharges)
- 25 - Chaîne Hi-Fi micro PHILIPS 20 W
- 26 / 27 - Cadre-photos TELEFUNKEN (écran 20/30cm)
- 28 / 29 / 30 - Set manucure 6 accessoires CALOR